

**POURQUOI EST-IL PARFOIS DIFFICILE
DE RECYCLER SES DÉCHETS ?
UNE ÉTUDE SUR LES INTENTIONS
DE TRI SÉLECTIF CHEZ DES ÉTUDIANTS
RÉSIDENT EN LOGEMENT UNIVERSITAIRE**

Barbara BONNEFOY et Marie-Laure LESAGE

Université de Paris 10 Nanterre

Résumé :

Cet article présente une analyse de l'intention de recycler ses déchets ménagers, guidée par la théorie du comportement planifié (Ajzen & Fishbein, 1985, 1991). D'après ces chercheurs, l'intention comportementale serait déterminée à la fois par trois facteurs :

Les attitudes envers le comportement, les normes subjectives envers ce comportement (qui dépendent des croyances normatives de l'individu.) et le contrôle comportemental perçu (qui renvoie à la croyance de l'individu dans l'idée qu'il lui sera par exemple facile ou non d'adopter un certain comportement.)

Nous avons travaillé auprès d'étudiants occupant des logements universitaires (N=102 ; M=21 ans) à Cergy Pontoise, résidences pour lesquelles la collecte sélective des déchets est mise en place. Cette recherche s'est effectuée sur le terrain. Les mesures ont porté sur les attitudes envers le tri sélectif : la norme subjective (familiale, amicale et de voisinage), le coût, les contraintes du comportement de tri sélectif ; l'évaluation des infrastructures de tri, l'intention de trier correctement ses déchets ménagers.

Une analyse de régression révèle que des attitudes positives à l'égard du tri et de ses conséquences pour

l'environnement, un contrôle comportemental perçu efficace et une évaluation positive des infrastructures de tri sont des variables prédictives de l'intention de trier correctement ses déchets chez ces jeunes résidents.

MOTS CLÉS : *théorie du comportement planifié, tri sélectif, attitudes pro environnementales, comportement écologique*

INTRODUCTION

La masse des déchets par habitant et par an n'a cessé d'augmenter durant ces dernières années passant de 200 Kg en 1960 à 548 Kg en 2003, en France. Cette tendance s'observe dans tous les pays industrialisés et devrait se constater bientôt dans les pays émergents. L'augmentation des déchets entraîne un gaspillage des matières premières et une pollution des sols, de l'air et de l'eau (décharges non contrôlées, incinérateurs hors normes antipollution). Une des solutions est le tri sélectif qui sépare les différents composants des déchets pour faciliter le recyclage du maximum de produits (aluminium, plastique, papier, carton, piles etc..). Les citoyens ont donc un grand rôle à jouer puisque la chaîne du tri commence directement chez eux. Cependant et alors qu'il semble indispensable de trier nos déchets pour préserver l'environnement, tout le monde ne le fait pas. L'objectif de notre étude est de comprendre pourquoi, alors que nous sommes informés sur l'utilité et l'importance d'effectuer ces comportements, certains d'entre nous ne les adoptent pas. Quels sont les facteurs influencent l'adhésion ou non à ces comportements ? Pour répondre à ces questions nous nous sommes appuyés sur la théorie du comportement planifié (Ajzen et Fishbein, 1980, 1991).

2- LES COMPORTEMENTS PRO ENVIRONNEMENTAUX

L'ensemble des acteurs de la société est interpellé par la question de la dégradation de l'environnement. Les psychologues sociaux et de l'environnement s'intéressent depuis une vingtaine

d'années à ce sujet en approfondissant l'étude des processus du changement comportemental et de l'adoption de comportements dits environnementaux. (Schmuck & Vlek, 2003). Kollmuss & Agyeman (2002) définissent ainsi ce type de comportement : "Un comportement adopté par un individu qui décide, de façon consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur les milieux naturels et construits" (p. 240), c'est-à-dire réduire sa consommation d'énergie, l'utilisation de produits toxiques, sa production de déchets, etc. Depuis la grande diffusion d'informations sur l'état de la planète (destruction des écosystèmes, réchauffement climatique, pollution de l'eau etc...), et des dangers que nous encourrons si la situation n'est pas prochainement améliorée, nous assistons depuis ces dernières années à une sensibilité plus forte des citoyens à l'égard des questions environnementales. Cette prise de conscience n'est pas l'apanage des pays industrialisés, mais s'observe à l'échelle de la planète (Schultz et al, 1999, 2005). Toutefois, ces attitudes "pro environnementales" ne conduisent pas toujours à des comportements écologiques conséquents. L'individu est souvent confronté à un dilemme social (Hardin, 1968) lorsqu'il est devant un choix entre un comportement qui lui est bénéfique et un comportement moins avantageux pour lui, mais qui va dans le sens de l'intérêt collectif (par exemple économiser l'eau en cas de pénurie). C'est bien souvent l'égoïsme qui l'emporte alors que le choix collectif s'avèrerait en définitive plus bénéfique pour chacun. S'ajoute le piège social qui met l'individu devant l'alternative d'un bénéfice immédiat (jeter ses ordures près d'un cours d'eau) et un comportement bénéfique pour les générations futures (aller à la décharge), (Moser, 2004). Ces difficultés à comprendre la nécessité de changer de comportement sont d'autant plus grandes que les points sur lesquels on peut focaliser l'attention des personnes sont plus ou moins contrôlables pour elles. Ainsi, lorsque nous parlons du réchauffement de la planète cela nous semble plutôt incontrôlable, que pouvons nous faire ? A quels comportements spécifiques correspondent les efforts que nous allons fournir pour réduire ce risque ? Ce type de comportement reste toutefois très difficile à adopter en raison de la grande complexité du processus de changement de comportement. "Quiconque a déjà essayé de changer ses habitudes, même de façon minime, aura

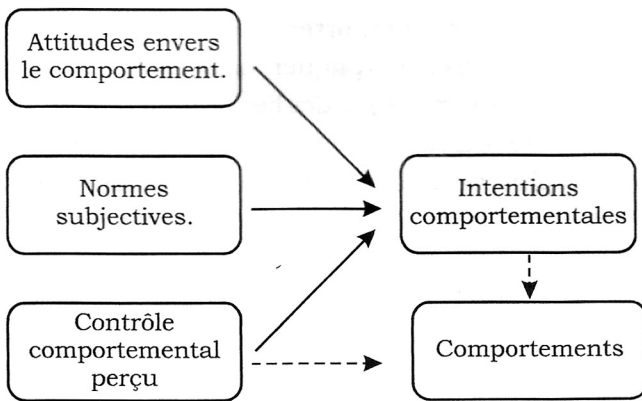
découvert la difficulté de l'entreprise, **même si le** nouveau comportement offre des avantages certains **par rapport à l'ancien**" (Kollmus & Agyeman, 2002, p. 241). Il n'est **pas aisé** non plus d'expliquer de façon globale les facteurs influençant **l'adoption** de comportements pro environnementaux. Stern (2000) **montre** cependant que l'habitude d'effectuer des gestes quotidiens **comme** la réduction de la consommation d'eau ou d'énergie peut **influencer** un comportement pro environnement comme le tri des **déchets**.

Le respect de la mise en place de la collecte sélective des **déchets** a suscité de nombreuses recherches. Ce sont bien souvent les inconvénients liés au tri sélectif qui incitent les gens à ne pas trier. Howenstin (1993) montre dans une étude menée à Chicago que les individus qui ne triaient pas citaient comme raison "le tri ne rémunère pas", "trop de difficultés", "trop sale" et "demande trop de place". Gamba et Oskamp (1994) confirment ces résultats : ceux qui évoquent le plus souvent ces inconvénients (manque de temps, de place, etc.) sont les non-trieurs. Cette étude, qui avait pour but de comparer deux modes différents de tri sélectif (mettre tous les matériaux recyclables dans la même poubelle ou les séparer), a mis en évidence que le fait de devoir séparer ou non les matériaux recyclables influait beaucoup sur le pourcentage de participation : 90% quand il ne fallait pas séparer les matériaux recyclables contre 40% quand il fallait le faire. Vining et Ebreo (1990) ont souligné qu'en plus des inconvénients du tri sélectif qui incitent à ne pas trier, ceux qui ne trient pas évaluent plus positivement les motivations monétaires et les récompenses financières. Dans un autre registre, les normes sociales expliquent la fréquence des comportements de tri sélectif. Oskamp et al. (1991) ont souligné le fait que ceux qui triaient avaient plus d'amis ou de voisins qui le faisaient que les non-trieurs, ce qui pourrait être à l'origine d'une pression sociale plus forte chez les trieurs. Scott (1999), montre que sur une liste de 10 motivations pour trier, la pression sociale était la seule motivation qui prédisait le comportement de tri. De même, Om Do Valle et al. (2004) ont observé que ceux qui triaient appartenaient, en général, à des familles qui le faisaient.

3- LA THÉORIE DU COMPORTEMENT PLANIFIÉ

Bien souvent, les campagnes d'informations visent à modifier les attitudes en pensant que ce changement induira nécessairement un changement de comportement. Or, le changement d'attitudes n'induit que très rarement un changement de comportement particulier (Wiker, 1969). Néanmoins, la mise en relation entre attitudes et comportements continue d'interroger la recherche en psychologie sociale (pour une revue de question : Channouf, Py et Somat, 1996). Ainsi, Ajzen et Fishbein (1980) se demandent "Quand et sous quelle condition, la connaissance des attitudes permet d'inférer l'émission d'un comportement?" Pour répondre à cette question, ils ont entrepris d'expliquer la possibilité d'augmenter la prédiction d'un comportement particulier en fonction de l'attitude. Ils élaborent le modèle dit de "l'action raisonnée" qu'ils complètent quelques années plus tard par le modèle du "comportement planifié" (Ajzen, 1991). D'après ces deux chercheurs, la majorité des comportements qui intéressent les psychologues sociaux sont des comportements délibérés, c'est à dire sous le contrôle volontaire de l'individu. Il est alors possible de s'intéresser à l'intention comportementale dont on sait qu'elle est fortement corrélée avec le comportement à observer. Cette intention d'agir se trouve à mi-chemin entre les attitudes et les comportements effectifs et reflète les facteurs motivationnels qui conduisent à l'action. Le modèle qu'ils proposent peut se résumer de la façon suivante : l'intention d'agir est déterminée par trois éléments importants : l'attitude vis-à-vis du comportement, la norme subjective et le contrôle comportemental perçu. L'attitude à l'égard du comportement est définie par Ajzen et Fishbein (1980) comme les sentiments favorables ou défavorables d'une personne à l'égard d'un comportement. D'après la théorie de l'action raisonnée l'attitude est formée d'un côté par les croyances relatives à l'engagement dans un comportement donné, "*j'ai une opinion favorable du tri sélectif au quotidien*" et de l'autre par l'évaluation des conséquences d'un tel engagement, "*Trier mes déchets me permet d'améliorer l'environnement de ma région*". Les normes subjectives sont désignées comme la perception d'un individu des opinions d'autres personnes, importantes pour lui,

concernant le comportement en question. Ces normes sont fonction à la fois des croyances personnelles relatives au groupe de référence concernant leur approbation ou désapprobation pour la réalisation d'un certain comportement et l'envie de se conformer à ce groupe de référence. Le contrôle comportemental perçu (Ajzen ,1991) renvoie à la croyance de l'individu dans l'idée qu'il lui sera facile ou non d'adopter un certain comportement. Ce jugement, qui porte sur ses propres capacités à réaliser un acte, prend en considération à la fois les expériences passées mais aussi l'anticipation des obstacles qui peuvent être rencontrés. (Voir schéma ci-dessous).



Modèle du Comportement Planifié (Ajzen, 1991)

D'après ce modèle, un sujet adoptera un comportement envers lequel il manifeste une attitude favorable, dont il pense que les autres s'attendent à ce qu'il l'adopte, et qu'il estime être en mesure ou en situation d'adopter.

La robustesse de la théorie de l'action raisonnée et du comportement planifié a été amplement démontrée par de nombreuses recherches en psychologie dans le domaine de la sécurité routière (Parker et al, 1992) ou de la prévention en matière de santé. Elle a été appliquée avec succès dans plusieurs études sur le comportement écologique général (Kaiser, Woelfing, et Führer, 1999), l'adoption d'économie d'eau (Lynne, et al, 1995), et sur le comportement de tri sélectif (Boldero, 1995 ; Cheung, Chan et Wong, 1999, Knussen et al, 2004). Tonglets, Phillips et Bates (2004)

suggèrent que l'attitude est le déterminant principal du comportement de tri et qu'il serait également influencé par des occasions appropriées, des équipements et une connaissance sur le "comment trier ?" adaptés.

4- OBJECTIFS ET MÉTHODE

Cette recherche applique la théorie du comportement planifié aux intentions de trier ses déchets. Plus particulièrement nous souhaitons mettre en évidence les facteurs prédicteurs de l'intention de tri chez une population d'étudiants résidant en logement universitaire. Quatre objectifs sont poursuivis :

1. Vérifier si l'intention de trier ses déchets est influencée par des attitudes positives à l'égard du tri, le contrôle comportemental perçu et la norme subjective.
2. Examiner le rôle des infrastructures mises en place pour la collecte des déchets recyclables sur l'intention comportementale.
3. Etudier la relation entre genre et conduites de tri sélectif.
4. Identifier les variables prédictives de l'intention de trier ses déchets.

4.1) LA POPULATION

La population choisie pour cette recherche se compose de 102 étudiants dont 51 garçons et 51 filles, dont la moyenne d'âge est de 21 ans. Ils habitent et font leurs études à Cergy-Pontoise dans le Val-d'Oise (95). Ces étudiants ont quitté le domicile de leurs parents pour se rapprocher de leur lieu d'étude et occupent des immeubles dans lesquels la collecte sélective des déchets est mise en place. Les questionnaires ont été remplis par les sujets à leur domicile. La durée moyenne de passation était de 30 minutes.

4.2) LE MATÉRIEL

Les réponses des sujets ont été recueillies par questionnaire dont les items reprenaient les variables de la Théorie du Comportement Planifié (Ajzen, 1991).

L'attitude envers le comportement : 7 items mesurent les attitudes, pour chacun d'eux les possibilités de réponses étaient représentées par une échelle en 6 points allant de "1 : pas du tout d'accord" à "6 :

totallement d'accord". Par exemple : *Je trouve l'idée de trier mes déchets désagréable, Mon opinion envers le tri des déchets est positive.* 3 items mesuraient des attitudes négatives et les 4 autres des attitudes positives.

La norme subjective est mesurée par 3 items, pour chacun d'eux les possibilités de réponses étaient représentées par une échelle en 6 points allant de "1 : pas du tout d'accord" à "6 : totalement d'accord". Ces croyances normatives émanent de plusieurs groupes de références (parents, amis, voisins). Par exemple : *Ma famille pense que trier ses déchets est une bonne chose.*

Le contrôle comportemental perçu est abordé en utilisant 5 questions : Pour chacun d'elles les possibilités de réponses étaient représentées par une échelle en 6 points allant de "1 : pas du tout d'accord" à "6 : totalement d'accord". Par exemple : *Trier ses déchets est contraignant.* Les intentions de tri ont été mesurées grâce à 5 questions. Pour chaque question les réponses possibles allaient de "1 : aucune intention" à "6 : une très ferme intention". Ces questions abordaient chacune un matériau à trier (plastique, fer, carton, piles, verre).

D'autres variables extérieures au modèle du comportement planifié ont été ajoutées.

Une question nous permettait de mesurer l'ancien comportement de tri : *Quelle proportion de vos déchets avez-vous trié durant les trois derniers mois ?* L'échelle de réponse allait de "1 : aucun" à "6 : tous ". pour l'évaluation des infrastructures de tri pour laquelle nous avons construit cinq items, les réponses étaient représentées par une échelle en 6 points allant de "1 : pas du tout d'accord" à "6 : totalement d'accord". Par exemple : *Dans mon quartier, les infrastructures (poubelles de tri ou conteneurs) me permettent de trier facilement mes déchets en verre.*

4.3) ANALYSES STATISTIQUES

Afin de vérifier la consistance de nos échelles, nous avons calculé l'alpha de Cronbach pour chaque variable. Pour les intentions de tri, l'alpha est égal à .86 ; pour la perception des infrastructures de tri, alpha est égal à .71, pour la variable contrôle comportemental perçu, l'alpha est de .69 ; pour les attitudes

positives envers le tri, nous avons un alpha égal à .74 et pour les attitudes négatives envers le tri, l'alpha est de .66. Cela nous a permis de calculer des scores pour chacune de ces variables.

5- RÉSULTATS

5.1) STATISTIQUES DESCRIPTIVES

	Moyenne	Ecart - type
1- Intention comportementale	4.08	1.34
2- Attitudes négatives	2.1	1.03
3- Attitudes positives	4.5	1.05
4- Norme subjective famille	4.7	1.26
5- Norme subjective amis	4.5	1.18
6- Norme subjective voisins	4.2	1.15
7- Contrôle comportemental perçu	3.7	1.04
8- Ancien comportement	3.6	1.54
9 - Évaluation des infrastructures	3.3	1.11

Tableau 1. Moyennes et écarts types des variables étudiées N=102

L'analyse descriptive des moyennes montre que la majorité des étudiants interrogés sont favorables au tri des déchets ($M = 4.5$) et en ont une opinion globalement positive. Ils semblent être conscients de la nécessité de trier leurs déchets. L'opinion de la famille envers le tri est la plus saillante pour notre population ($M = 4.74$), suivie de l'opinion des amis ($M = 4.52$), et enfin par celle des voisins ($M = 4.21$). D'une manière générale, nos étudiants évoluent dans un contexte social où la norme est plutôt favorable au tri sélectif. L'influence privilégiée de la famille s'explique par le fait que les étudiants interrogés avaient quitté le logement familial depuis 2 ans au maximum, et pour la plupart d'entre eux, y retournaient durant les vacances scolaires. Nous avons constaté que l'opinion des amis est la deuxième source d'influence. Ceci peut s'expliquer par l'âge de la population étudiée ($M = 21$), âge auquel on est encore très influençable par l'opinion de ses amis. Les étudiants jugent le tri des déchets "moyennement contraignant" cette pratique reste toutefois

perçue comme parfois difficile à accomplir ($M = 3.7$). D'une manière générale, ils estiment que pour les matières recyclables (plastique, verre, fer et papier) les infrastructures permettent de les trier plus ou moins facilement ($M = 3,3$) notamment parce que les conteneurs sont situés dans les immeubles (poubelles de couleurs différentes pour les déchets recyclables). Si on s'intéresse aux moyennes de chaque déchet, on s'aperçoit que tous les déchets ne sont pas perçus de la même façon : les infrastructures permettant de trier le plastique semblent les plus adaptées ($M = 4.18$), suivies par les infrastructures pour le verre ($M = 3.77$), puis pour le papier ($M = 3.53$) et le fer ($M = 2.72$), et enfin pour les piles ($M = 2.3$) qui doivent le plus souvent être apportées dans les centres commerciaux, ce qui explique cette évaluation plus négative. Cette facilité moyenne se répercute sur les intentions de tri qui sont assez bonnes ($M = 4.05$). Les moyennes montrent que durant les trois derniers mois, les étudiants ont trié environ la moitié de leurs déchets ($M = 3.62$). Ce résultat nous laisse penser que des efforts restent à accomplir pour améliorer la généralisation du tri sélectif auprès des jeunes populations. L'analyse de nos données suggère des différences importantes entre les hommes et les femmes de notre échantillon. (Tableau 2).

Variables	Moyennes Femmes N=51	Moyennes Hommes N=51	p
1- Intention comportementale	4,5	3,7	<.01
2- Attitudes négatives	1,9	2,3	<.05
3- Attitudes positives	4,7	4,4	ns
4- Norme subjective	4,4	4,4	ns
5- Contrôle comportemental perçu	4,05	3,4	<.01
6- Ancien comportement	4,2	3	<.01
7 - Evaluation des infrastructures	3,6	2,9	<.01

Tableau 2 : Comparaison de moyennes : effet du sexe (test LSD)

Ainsi les jeunes femmes ont davantage recyclé que les hommes au cours des trois derniers mois ($F(1, 100) = 19,34211$; $p < .001$), elles se différencient des hommes quant à l'intention de trier ($F(1, 100)$

=8,39715 ; $p < .01$), et expriment moins fréquemment d'attitudes négatives ($F(1, 100) =$); elles se sentent davantage capables de trier ($F(1, 100) = 4,13, p < .05$). Enfin leur opinion envers la collecte des déchets est moins négative que celles des hommes ($F(1, 100) = 10,94 ; p < .01$). Aucune différence significative n'est observée en ce qui concerne la norme subjective.

5.2) CORRÉLATIONS ENTRE LES VARIABLES

Nous présentons la matrice de corrélation des différentes variables étudiées (tableau 3). L'intention de trier ses déchets est corrélée avec l'évaluation des infrastructures de leur quartier ($r = .38$), cette intention est fortement liée avec un sentiment d'efficacité ($r = .57$), et des attitudes positives envers le tri sélectif ($r = .58$). Les différentes sphères d'influence sociale sont corrélées avec le projet de trier davantage ses déchets (famille $r = .27$, voisins $r = .21$), en revanche le cercle amical ne semble pas influencer ces intentions ($r = ns$). A l'inverse l'intention comportementale est corrélée négativement avec des attitudes négatives envers le recyclage ($r = -.53$). Enfin, la corrélation est très forte entre l'habitude de trier et l'intention de continuer ($r = .65$).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1-Intention comportementale	-								
2- Attitudes négatives	-0.53**	-							
3- Attitudes positives	0.58**	-0.71**	-						
4- Norme subjective famille	0.27**	-0.31**	0.48**	-					
5- Norme subjective amis	0.19 ns	-0.34**	0.44**	0.59**	-				
6- Norme subjective voisins	0.21*	-0.30**	0.35**	0.38**	0.73**	-			
7- Contrôle comportemental perçu	0.57**	-0.60**	0.53**	0.22*	0.19 ns	0.27**	-		
8- Ancien comportement	0.65**	-0.41**	0.40**	0.19 ns	0.07 ns	0.02ns	0.60**	-	
9- Evaluation des infrastructures	0.38**	-0.13 ns	0.30**	0.28**	0.24*	0.22*	0.30**	0.38**	-

Tableau 3. Matrice de corrélations des variables utilisées ; Marquées * $< .05$ ** $< .01$ ns : non significatif

5.3) LES VARIABLES PRÉDICTIVES DE L'INTENTION DE MIEUX TRIER SES DÉCHETS.

Nous avons effectué une analyse de régression en prenant comme critère l'intention de tri. Dans une première analyse, nous avons utilisé les variables propres au modèle du comportement planifié dont les corrélations étaient significatives avec l'intention comportementale. Il s'agit des variables suivantes : les attitudes positives et négatives envers le comportement de tri, la norme subjective familiale et le contrôle comportemental perçu. Nous avons également ajouté la variable : évaluation des infrastructures. Les résultats sont regroupés dans le tableau 4.

	Bêta	R ²	F	P
Attitudes positives	0.28	0.36	2.45	0.015
Evaluation des infrastructures	0.19	0.23	2.4	0.018
Contrôle comportemental	0.28	0.36	2.9	0.004

Tableau 4 : Analyse de régression avec comme critère l'intention comportementale et les variables corrélées comme prédicteurs. $p < .05$

Ils font ressortir trois prédicteurs significatifs de l'intention de tri, à savoir les attitudes positives, le contrôle comportemental perçu et l'évaluation des infrastructures. En d'autres termes, l'intention de mieux trier ses déchets ménagers est d'autant plus forte que nos sujets verbalisent des attitudes favorables au fait de trier, un sentiment élevé de savoir-faire et une évaluation positive des infrastructures mises à leur disposition pour recevoir les déchets triés. La norme subjective ne permet pas de prédire l'intention.

6- DISCUSSION ET CONCLUSION

Notre principal objectif était de comprendre les facteurs qui influencent le comportement de tri. En nous basant, sur le modèle

du comportement planifié d'Ajzen et Fishbein (1991), nous souhaitons vérifier si l'intention de trier ses déchets est influencée par les variables du modèle. Nos résultats (matrice de corrélations) ont montré que ces variables ont un impact sur l'intention comportementale. D'autre part, nous avons tenu compte de la perception du contexte en évaluant les infrastructures mises à disposition pour la collecte des différents types de déchets, avec l'hypothèse que des infrastructures peu adaptées pouvaient réduire la motivation à trier. Nos résultats vont dans le sens de cette hypothèse. Plus les infrastructures sont bien perçues et les intentions d'agir sont élevées.

Nos résultats font apparaître que les femmes sont plus prédisposées que les hommes à adopter des comportements en faveur de l'environnement et notamment en ce qui concerne le tri sélectif. Elles se différencient sur l'évaluation des infrastructures, le sentiment de savoir-faire et les attitudes. Ces résultats contredisent ceux fréquemment évoqués dans la littérature qui observent rarement une relation significative entre le genre et le comportement de recyclage. (Schultz, Oskamp, & Mainieri, 1995 ; Stern, Dietz, & Karlop, 1993), toutefois les femmes seraient plus sensibilisées aux questions environnementales que les hommes. Nos données ne nous permettent pas d'expliquer précisément ces résultats, mais nous pouvons supposer que les jeunes femmes de notre échantillon ont été plus réceptives au programme de collecte des déchets recyclables et sans doute plus investies que les hommes de notre échantillon dans la gestion quotidienne de leurs déchets ménagers.

L'analyse de régression a révélé que des attitudes positives à l'égard du tri, le contrôle comportemental perçu et la perception des infrastructures de tri sont des variables prédictives de l'intention de trier ses déchets chez notre population. Une relation significative entre le contrôle comportemental perçu et les intentions de trier, a été observée dans les travaux de Mannetti et al. (2004), qui observent que le contrôle comportemental perçu est la variable qui prédit le plus le comportement de tri, tandis que celle qui le prédit le moins était la norme sociale. Knussen et al. (2004) étudient le sentiment de capacité en relation avec le manque de facilités perçu. En plus de la relation significative trouvée entre les attitudes, normes subjectives, contrôle

comportemental perçu et les intentions, ils trouvent de même une relation significative entre le manque de facilités perçu et le contrôle comportemental perçu : la relation entre cette variable et les intentions était significativement plus forte quand le manque de facilités perçu était faible. En d'autres termes, lorsque les infrastructures existent et qu'elles sont perçues comme adaptées aux comportements, les intentions de trier sont d'avantage liées à un sentiment de savoir-faire. Cette variable joue un faible rôle, lorsque les sujets perçoivent un manque d'accessibilité aux infrastructures de tri.

Un travail de sensibilisation adapté au contexte est donc nécessaire pour que ces comportements éco responsables perdurent et se développent. Il s'agirait, d'une part en intervenant sur les attitudes, d'informer les individus sur les bénéfices environnementaux et économiques réalisés grâce au tri sélectif et par extension à la modification de ses propres habitudes et d'autre part de faciliter les savoir-faire en expliquant davantage la façon de s'organiser quotidiennement pour mieux trier ses déchets.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajzen, J. & Fishbein, M. (1980). *Understanding attitudes and predicting social behaviour*. Englewood Cliffs, N. J. : Prentice Hall.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179-211
- Boldero, J. (1995). The prediction of household recycling of newspaper: the role of attitudes, intentions and situational factors. *Journal of applied social psychology*, 25, 440-462.
- Channouf, A., Py, J., Somat, A. (1996). Prédire des comportements à partir des attitudes : nouvelles perspectives. Deschamps, J. Beauvois, J. L. Des attitudes aux attributions : Sur la construction de la réalité sociale. (pp. 55-56). Grenoble : Presse universitaire de Grenoble.
- Cheung, S. F., Chan, D., & Wong, Z. (1999). Reexamining the theory of planned behaviour in understanding wastepaper recycling. *Environment and behaviour*. 31 (5), 587-612.
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162, 1243-1248.
- Howenstine, E. (1993). Market segmentation for recycling. *Environment and Behaviour*, 25. 86-102.

- Kaiser, F. G., Wolfing, S., & Fuhrer, U. (1999). Environmental attitude and ecological behaviour. *Journal of environmental psychology*, 19, 1-19.
- Knussen, C., Yule, F., MacKenzie, J., & Wells, M. (2004). An analysis of intentions to recycle household waste: The roles of past behaviour, perceived habit, and perceived lack of facilities. *Journal of environmental psychology*, 24, 237-246.
- Kollmus, A. & Agyeman, J. (2002). Mind the gap : why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behaviour ? *Environmental Education Research*, 8(3), 239-260.
- Lynne, G. D., Casey, C. F., Hodges, A., & Rahmani, M. (1995). Conservation technology adoption decisions and the theory of planned behavior. *Journal of Economic Psychology*, 16, 581-598.
- Mannetti, L., Pierro, A., & Livi, S. (2004). Recycling: Planned and self-expressive behaviour. *Journal of environmental psychology*, 24, 227-236.
- Moser, G. (2004). La psychologie environnementale : de l'analyse à l'intervention. In Pansu, P. & Louche, C. (2004) *La psychologie appliquée à l'analyse de problèmes sociaux*. Paris : PUF. 231-254.
- Oom do Valle, P., Reis, E., Menezes, J. and Rebelo, E. (2004). Behavioral Determinants of Household Recycling Participation: The Portuguese Case. *Environment and Behavior*, 36, 505 - 540.
- Oskamp, S., Harrington, M.J., Edwards, T.C., Sherwood, D.L., Okuda, S.M. & Swanson, D.C. ; (1991). Factors influencing household recycling behavior. *Environment and Behavior*. 23, 494-519.
- Parker, D. Manstead, A. S. R., Stradling, S. G. Reason, J. T. Baxter, J. S. (1992). Intention to commit driving violations. An application of the theory of planned behavior. *Journal of applied social psychology*, 77, 94-101.
- Schultz, P. W., Gouveia, V. V., Cameron, L. D., Tankha, G., Schmuck, P. and Franek, M. (2005). Values and their Relationship to Environmental Concern and Conservation Behavior. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 36 : 457 - 475.
- Schultz, P. W., Oskamp, S., & Mainieri, T. (1995). Who recycles and when ? A review of personal and situational factors. *Journal of environmental psychology*, 15, 105-121.
- Schmuck, P. Vlek, C. (2003). Psychologists can do much to support sustainable development. *European Psychologist*. 8 (2), 66-76

Scott, D. (1999) Equal Opportunity, Unequal Results : **Determinants** of Household Recycling Intensity. *Environment and Behavior*, 31, 267 - 290.

Stern (2000). Toward a coherent theory of environmentally significant behavior. *Journal of social issues*, 56(3), 407-424

Stern, P. S., Dietz, T. & Karlop, L. (1993). Values orientation, gender, and environmental concern. *Environment and Behaviour*, 25(3), 322-348.

Tonglet, M., Phillips, P., & Read, A. (2004). Using the Theory of Planned Behaviour to investigate the determinants of recycling behaviour: a case study from Brixworth. *Resources Conservation and recycling*. 41, 191-214.

Vining, J. & Ebreo, A. (1990). What makes a recycler ? A comparison of recyclers and non recyclers. *Environment and Behavior*, 22, 55-73.